



C.A.P. Locales recours en révision de l'entretien professionnel 2016 Cadres C, B et A.

Ces CAP se sont tenues le 22 juin (Cadres A) et le 23 juin (Cadres B et C) 2016

Cadres C :

La réserve de bonifications pour 2016 est de :

6 x R 1 (1 mois) 2 x R 2 (2 mois)

4 recours ont été présentés en CAPL :

La Direction locale a fourni le nombre de recours au niveau de l'autorité hiérarchique :
9 recours dont 4 rejets totaux, et un rejet partiel.

Pour les dossiers présentés lors de la CAPL :

- 1 dossier a obtenu satisfaction totale (réduction de deux mois). **F.O.** : pour
- 1 dossier n'a pas obtenu la modification de son Compte Rendu d'Evaluation Personnelle (**FO** : contre) mais a eu gain de cause sur la bonification (**F.O.** : pour)
- 1 dossier a eu gain de cause (réduction de 1 mois) sur la bonification (**F.O.** : pour)
- 1 dossier n'a pas été bonifié. (**F.O.** : contre).

Lors des débats la direction a fait valoir que les agents étaient des bons éléments, voire très bon.

Cadres B :

La réserve de bonifications pour 2016 est de :

5 x R 1 (1 mois) et 2 x R 2 (2 mois)

Le nombre de recours hiérarchiques est de 18, dont 5 rejets partiels et 4 rejets totaux sans recours devant la CAPL.

9 recours ont été présentés lors de la CAPL :

5 Contrôleurs Principaux, 3 Contrôleurs 1^{ère} classe et 1 Contrôleur 2^{ème} classe.

- 2 dossiers ont obtenu une bonification de 2 mois. (**F.O.** : pour)
- 3 dossiers ont obtenu une bonification de 1 mois. (**F.O.** : pour)
- 1 seul dossier a obtenu la modification des appréciations littérales. (**F.O.** : pour)

Pour 4 dossiers, la direction a refusé toutes modification des appréciations littérales et bonification . (F.O. : contre)
La Direction a cependant reconnu la grande qualité des dossiers présentés.

Cadres A :

La réserve de bonifications pour 2016 est de :

2 x R 1 (1 mois) et 1 * R2

Il n'y a eu qu'un seul recours en CAPL :

Le nombre de recours hiérarchique : 4 dont 3 rejets partiels et 1 rejet total.

Le dossier présenté au plan local n'a pas obtenu gain de cause. Les demandes portaient sur l'obtention de la bonification maximale (F.O. : contre)

